Vertus et autorités maritale et parentale chez Aristote

Iyéwa constant ODAH

Département de Philosophie Université Cheikh Anta Diop, Dakar

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.8664

Résumé : Dans un langage aristotélicien, la forme constitue la partie essentielle de l'homme. Celle-ci détermine sa qualité. D'où la nécessité de cultiver les vertus qui sont habilitées à la rendre bonne. Dans la gestion domestique, Aristote élabore une stratification et décrit le rapport qui devrait exister entre les différents membres d'une famille. Il insiste sur le fait qu'il y a une vertu de commandement et une autre d'obéissance, et que le mâle est plus apte à commander. Tout en insistant sur les différentes sortes de vertus, notre article met en question l'acte d'obéissance de la femme. Nous avons examiné si cette obéissance est un signe de respect et ou de domination. Enfin, nous avons mis en relief le statut de la femme dans l'éducation des enfants.

Mots-clés : Vertu, autorité, femme, homme, enfant, esclave

Abstract : In Aristotelian terms, form is the essential part of human. It determines his/ her quality. Hence the need to cultivate the virtues that are empowered to make it good. In domestic management, Aristotle elaborates a stratification and describes the relationship that should exist between the different members of a family. He insists that there is a virtue of command and another of obedience, and that the male is better suited to command. While insisting on the different kinds of virtue, our article questions the female act of obedience. We examine whether this obedience is a sign of respect or domination. Finally, we highlight the status of women in the bringing up of children.

Keywords : vertue, authority, woman, man, child, slave

Introduction

Les vertus cardinales constituent l'excellente des valeurs qui fondent la rectitude de nos actions. Il suffit de s'en imprégner, de les pratiquer pour qu'elles rendent l'humain, sinon l'action humaine, juste et acceptable à toute bonne œuvre. Les Grecs l'ayant compris, la cultivaient. Mieux, Socrate en a fait le crédo de sa philosophie morale ; Platon qui a été le continuateur de son maître ne s'en est pas détourné. Dans la même ligne de mire, Aristote abordera la même préoccupation mais sous un angle différent. Si la vertu fonde l'action humaine et s'il s'avère que la société en général et celle

grecque en l'occurrence était constituée de couches inégales, on est alors en droit de nous poser une question : l'autorité et le subordonné partagent-ils les mêmes vertus ? En clair, le père de famille qui incarne l'autorité maritale et parentale exerce-t-il les mêmes vertus que sa femme et ses enfants ? Mieux, y a-t-il une vertu pour commander et une autre pour obéir ? À cette question, Aristote répondra par l'affirmative.

L'objectif de cette étude est de mettre en exergue l'approche aristotélicienne des vertus afin de montrer en quoi elle ruine le fondement de l'égalité entre les humains. Pour ce faire nous présentons la nécessité des membres hétérogènes d'un couple tout en mettant en relief les vertus qui leur conviennent. Ensuite nous avons examiné la nature de l'acte d'obéissance de la femme et avons terminé par la question de la femme et la vertu en Afrique.

1 De la nécessité des membres hétérogènes d'un couple

La nature a fait toute chose dans un ordre indispensable qui fonde et érige en règle universelle la nécessité de la coexistence car, « il est nécessaire tout d'abord que s'unissent en couple les êtres qui ne peuvent exister l'un sans l'autre, comme la femme et l'homme en vue de la procréation ». Aristote, 2014, 1252a 27-28. Homme et femme ne peuvent vivre dans une certaine indépendance sans porter atteinte à l'ordre cosmique. C'est donc naturellement que les membres hétérogènes d'un couple soient appelés à s'unir pour perpétuer leur race. Sans cela, on assisterait à l'extinction du genre humain. Cette conception bannit par voie de conséquence la pratique de l'homosexualité car au-delà du fait qu'elle est une pratique contre nature, elle ne contribue en rien à la procréation. Cette forme d'union, non seulement pervertit les mœurs, mais également contribue inexorablement à la disparition de nos sociétés. On objectera que ces couples ont la possibilité soit d'adopter des enfants, soit d'avoir recours à la gestation pour autrui. Même dans ces cas, on a toujours besoin des cellules du sexe opposé. C'est à juste titre que Aristote parvient à la conclusion que l'homme et la femme ne peuvent vivre l'un sans l'autre. Car l'homme est essentiellement un « animal politique ». Il établit ainsi la prééminence du tout sur la partie. C'est dans la vie en communauté que le sujet se réalise.

Si les membres d'un couple « ne peuvent exister l'un sans l'autre » alors naît un rapport d'interdépendance qui conduirait chaque contractant à remplir ses obligations de vie commune pour parfaire l'harmonie sociale et ne pas compromettre l'ordre établi. Pour que cette harmonie soit une réalité, il n'est pas bienséant que tous commandent. Le cas échant, il n'y aurait personne pour obéir. L'harmonie cosmique exige d'ailleurs qu'une partie commande et que l'autre obéisse en raison bien évidemment du fait que « commander et être commandé font partie non seulement des choses indispensables, mais aussi des choses avantageuses. » Aristote, 2014, 254a 20. C'est donc par la nature que certains commandent et d'autres obéissent.

En vue de quelles dispositions chaque partie pourrait-elle jouer sa partition ? Aristote souligne que « en effet, être capable de prévoir par la pensée, c'est être par nature apte à commander, c'est-à-dire être maître par nature, alors qu'être capable d'exécuter physiquement ces tâches, c'est être subordonné, c'est-à-dire être esclave par nature. » Aristote, 2014, 1252a 32-35. Il ressort que ne peut commander que celui qui est doté

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

de l'acte de la pensée. Mieux, il ne suffit pas de l'avoir pour commander. Il faut en faire usage en prévoyant, en anticipant ce qui adviendrait. Prévoir par la pensée, c'est organiser par la réflexion un fait futur. C'est ce qui évite les déconvenues qui surviennent à nos sociétés. Parallèlement, exécuter physiquement sa tâche, « c'est être subordonné, c'est dire être esclave par nature ». On peut dire avec Aristote que la nature a fait certains hommes inférieurs à d'autres. Et ces derniers sont contraints d'obéir à l'ordre qu'on leur intime. Tous ces rapports de commandant et de commandé doivent être faits en vue du meilleur. Celui qui commande et l'autre qui est commandé doivent tous agir en vue de leur bien et du bien de la cité. Toutefois, il reste à établir les différentes vertus sur lesquelles on se base pour commander et pour obéir.

2 Différence entre les vertus

Au livre II de son *Ethique à Nicomaque*, Aristote définit la vertu de l'homme comme « l'état qui fait de lui un homme bon et qui lui permet de bien remplir son office propre » (Aristote, 2014, 1106a 22-23). À ce stade, il ne nous dit pas que « remplir son office » peut s'interpréter sous plusieurs angles sinon deux plus précisément. En rapprochant cette définition de la conception aristotélicienne de la famille, on parvient à l'évidence qu'on peut bien remplir son office soit en commandant soit en obéissant. Quant au premier cas, il revient uniquement au père de la famille de commander. C'est seulement dans le deuxième cas que la division sera tripartite selon les couches qui sont subordonnées au chef de la famille. Dans ce cas, chacun remplirait bien son office en obéissant selon qu'il est esclave, femme ou enfant. L'administration domestique est divisée par voie de conséquence en trois parties : « l'une concerne la fonction de maître, […] l'autre celle de père, la troisième celle d'époux ». (Aristote, 2014, 1259a).

Le chef de la famille dispose désormais de trois pouvoirs différents sinon d'un pouvoir qui va s'exercer différemment envers les différentes couches de la famille. Il reste donc à analyser la nature de ce pouvoir selon qu'il est appliqué à l'une des entités de la famille. Aristote va appeler « autorité politique » celle qui s'exerce sur la femme et « autorité royale » (Aristote, 2014, 1259b), celle qui s'exerce sur les enfants. Il en est ainsi car les enfants sont considérés comme les rejetons du père, celui sans qui ils ne seraient pas venus à l'existence.

C'est dans cette énumération des parties de l'administration domestique que Aristote révèle une conception qui ne nous laisse pas indifférent. Pour lui, « le mâle est, en effet, plus apte que la femelle à gouverner, sauf si sa constitution va contre la nature, et le plus âgé, c'est-à-dire celui qui est complètement développé, plus que le plus jeune encore imparfait ». (Aristote, 2014, 1259b). En ce qui concerne le plus jeune, nous concédons qu'il en soit disqualifié à cause de l'inexpérience liée à son jeune âge. Toutefois, nous pensons qu'« aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ». Pierre corneille, *Le Cid*, 1999.

Quant au fait que « le mâle est […] plus apte que la femelle à gouverner », nous le rapprochons à la citation suivante : « Être capable de prévoir par la pensée, c'est être par nature apte à commander, c'est-à-dire être maître par nature ». Aristote, 2014, 1252a 33. Pour prévoir par la pensée, il faut disposer de la raison. Même si la démarche ne paraît pas logique, nous voudrions tout de même rappeler le point de

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

vue des modernes en ce qui concerne la raison. Pour Descartes, « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ». Descartes, 2000, p. 29. Il exclut la notion du genre car il n'en fait pas mention. Cette faculté étant équitablement partagée, toute personne qui en fait usage dans la prévision, serait apte à commander. Dans cette logique, nous pourrions dire que commander n'est pas l'apanage exclusif de l'homme. Que veut donc dire Aristote en affirmant que le « mâle est plus apte que la femelle à gouverner » ? Cette assertion ne compromet-elle pas l'égalité des sexes et des chances dans l'accès à l'emploi et à la gestion de la cité ?

Aristote se demande d'abord si c'est par « nature que se distingue le féminin et le servile » 1252b. Pourtant il ne se pose pas de question en ce qui concerne le masculin et le féminin. Sur cette question tout porte à croire que la nature a déjà tout tranché puisqu'elle ne fait rien au hasard. En considérant l'homme comme le chef de la famille, Aristote constate, accepte et admet que l'homme est supérieur à la femme : « le mâle est par nature à la femelle ce que le supérieur est à l'inférieur, c'est-à-dire ce que le commandant est au commandé. Il en est nécessairement de même chez tous les humains. » Aristote, 2014, 1254b. C'est à ce titre qu'il administre sa famille en fonction de ses potentialités intellectuelles et physiques. Cela signifie-t-il qu'il a le pouvoir d'asservir la femme ?

3 L'acte d'obéissance de la femme : signe de respect et ou de domination ?

L'autorité que l'homme exerce sur sa femme est une autorité politique en ce sens que l'homme n'a pas tous les droits sur elle. Il ne peut en être son géniteur. Les deux étant égaux car ayant signé par consentement, un contrat de vie conjugale au sens de "conjugale" qui nous vient du verbe latin conjugare (unir). Rappelons ce que disent les écritures saintes à ce propos. Le livre de la *Genèse*, au chapitre deux, verset dix-huit, nous présente le constat de Dieu en voyant l'homme : « il n'est pas bon que l'homme soit seul ». La vie de solitude n'est nullement agréable. Elle est contre nature. Aristote l'avait aussi reconnu quand il disait : « il est nécessaire tout d'abord que s'unissent en couple les êtres qui ne peuvent exister l'un sans l'autre, comme la femme et l'homme en vue de la procréation. » Aristote, 2014, 1252a 27-28.

L'homme ne peut vivre qu'avec son semblable et donc dans un commerce social. C'est pourquoi, Dieu, ayant perçu la vulnérabilité de l'homme après sa création, lui fit une aide : « je lui ferai une aide semblable à lui ». *Gen.* 2 :18 Ainsi naît la famille. L'idée de création de la femme s'inscrit dans un projet d'aide, une aide semblable à l'homme et non son esclave. À ce propos, il convient de chercher à savoir ce que signifie « aide ». Dans notre contexte, il ne s'agit pas d'un vil individu, encore moins d'une chose. Il est plutôt question d'une personne qui incarne toute sa valeur et qui portera secours, assistance ; mieux, qui viendra seconder l'homme dans l'accomplissement du projet de Dieu pour l'humanité.

Sous un angle religieux, l'aide que Dieu apporte à l'homme doit être semblable à lui-même. Ainsi, la femme a été tirée de l'homme dans l'optique de compléter son œuvre. C'est pourquoi elle est semblable à l'homme, qui à son tour avait été fait à l'image de Dieu. Il va sans dire que celle qui a été faite à la ressemblance de l'homme

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

doit bien être traitée. Le rapport de l'homme à la femme doit être celui de l'homme à lui-même. C'est dire qu'il doit traiter l'autre comme lui-même. Comment l'homme pourrait-il mieux traiter l'alter ego comme lui-même ? Même si la femme a été tirée de l'homme, elle présente tout de même des caractéristiques aussi différentes. C'est d'ailleurs cet élément de différenciation sur le plan morphologique qui rend possible la complémentarité et la vie commune.

L'union suppose que chacun apporte sa contribution dans la réalisation de l'édifice. Cette participation mutuelle fonde donc l'idée d'un pouvoir politique. Puisque tous ne peuvent pas commander et obéir en même temps, il faut bien qu'il y ait une délégation de pouvoir qui permettrait à certains de commander et à d'autres d'obéir. Et puisque pour Aristote la famille est, par nature, composée d'un maître, d'un esclave, d'une femme et des enfants, la supposée hiérarchie voudrait que le maître commande et que les autres obéissent. C'est ainsi que dans l'exercice du pouvoir politique, l'homme gouverne et la femme est gouvernée. Cette sorte d'administration nécessite que l'on ait une certaine aptitude. C'est à ce titre que pour commander, il faut une certaine prédisposition, une capacité qui pourrait conduire à l'action droite. Toute action est sous-tendue par une vertu qui la rend juste et bénéfique. C'est dire que celui qui commande doit avoir les vertus qu'il sied pour commander et celui qui obéit celles de l'obéissance. Ainsi, celui qui commande et celui qui est commandé ont-ils les mêmes vertus ? Par ailleurs, celui qui obéit à l'autorité politique et celui qui fait de même à l'autorité royale, partagent-ils les mêmes vertus ? Autrement dit, « faut-il que la femme soit tempérante, courageuse, juste, et l'enfant peut-il ou non être aussi bien déréglé que tempérant ? » Aristote, 2014, 1259b31-32.

Si le défaut de vertu crée un préjudice à la rectitude de toute action, il va sans dire qu'il empêche qu'on commande ou qu'on obéisse bien. « Il est donc manifeste que tous les deux doivent nécessairement participer à la vertu. » (Aristote, 2014, 1260a 1-2) Car elle permet de bien accomplir son office selon que l'on commande ou que l'on obéisse. L'administration domestique étant constituée d'ordre et d'obéissance, Aristote la rapproche à l'âme qui « possède naturellement en elle une partie qui commande et une qui est commandée. » Aristote, 2014,1260a 6-7. Le maître, l'esclave, la femme et l'enfant possèdent ces différentes parties de l'âme, mais ne les possèdent pas de la même manière car, « l'esclave est totalement dépourvu de la faculté de délibérer, la femme la possède mais sans autorité, l'enfant la possède mais imparfaite. » 1260a 12-13. La même exigence s'applique aux vertus éthiques en ce sens que chaque couche de la famille a des fonctions différentes. Ainsi celui qui

> « commande doit posséder les vertus éthiques achevées (car toute œuvre est, au sens absolu, celle du maître d'œuvre, et la raison est un maître d'œuvre), alors que chacun des autres n'en a besoin que dans la mesure où cela lui convient. Si bien qu'il est manifeste que tous ces gens dont nous avons parlés ont une vertu éthique, mais aussi que la tempérance n'est pas la même chez la femme et chez l'homme, ni le courage ni la justice, comme Socrate pensait que c'était le cas, mais chez l'un il y a un courage de chef, chez l'autre un courage de subordonné, et il en est de même pour les autres vertus. »1260a 17-24.

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

Chez Aristote, tous doivent rechercher les vertus éthiques, mais ils doivent le faire conformément à leur fonction, à leur fin qui se rattache au maître quant à l'esclave, au père quant aux enfants et à l'époux en ce qui concerne la femme. Pour connaître les vertus qu'il convient à chacun d'avoir, il faut donc se référer à l'âme de chacun. Comment peut-on parvenir à connaître l'âme de chacun d'eux ? Autrement dit, comment peut-on identifier la qualité ou la disposition en vue de laquelle chaque âme agit ? Pour lui, la connaissance des dispositions de l'âme (ce qui permet d'ailleurs de la connaître) ne peut se réaliser que sur l'appréhension de ses différentes fonctions : « les facultés de l'âme propres à sentir et à savoir sont en puissance ces objets qu'on peut respectivement savoir et sentir. » Aristote, *De l'âme*, 431a 27-28. Ainsi, les vertus que doivent développer femme, enfant et esclave, sont intimement liées à leur fonction par rapport au chef de la famille, qui dans son office de commandant, voudrait, pour l'harmonie de la famille, que chaque partie lui obéisse conformément à la vertu qui lui est propre. C'est la disposition de l'âme qui détermine l'état de vertu du sujet de sorte que « tout un chacun, et un esclave aussi bien que le meilleur des hommes, peut jouir des plaisirs du corps. Mais nul ne songe à faire participer un esclave au bonheur, sauf si on le fait aussi participer à la vie ». Aristote, *E.N,* X, 6, 8.

Que peut bien être ce bonheur dont parle Aristote ? Il n'est guère la recherche de plaisirs vils :

> « Le bonheur fourni par la vie en cité ne saurait concerner tous les habitants du territoire de la cité. Seuls en sont dignes et d'ailleurs capables les citoyens vertueux, ce qui exclut beaucoup de monde : femmes, enfants, esclaves, étrangers et tous ceux qui ne sont pas suffisamment vertueux. » Pellegrin Pierre, *2007* p. 55.

Ces propos qui semblent contredire les passages précédents ne sont rien d'autre qu'une confirmation de ce que le bonheur dépend de la raison, de la vie basée sur le bon usage du bon sens. C'est ce qui définit la vie intellectuelle. C'est par cette puissance qu'on peut prévoir par la pensée. Or celui qui peut prévoir par la pensée est seul apte à commander.

Aussi, en bon naturaliste, Aristote n'envisage pas une politique théorique, trop formelle. Il part toujours de ce que lui offre la nature pour innover. En ce sens, il sélectionne ce qui, dans le cosmos et dans la gestion domestique, peux servir à gérer la cité. Il parvient à l'évidence que

> « c'est d'abord chez l'homme comme animal qu'on voit un pouvoir aussi bien magistral que politique ; l'âme, en effet, exerce un pouvoir magistral sur le corps, et l'intellect un pouvoir politique et plus précisément royal sur le désir. Dans ces cas, il est manifeste qu'il est à la fois conforme à la nature et avantageux que le corps soit commandé par l'âme et que la partie passionnée le soit par l'intellect, c'est-à-dire par la partie qui possède la raison, alors que leur égalité ou l'interversion de leurs rôles est nuisible à tous. » Aristote, 2014, 1254b 4-9

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

Faut-il considérer les propos d'Aristote au pied de la lettre ? N'est-ce pas en vue d'une justification de la gestion de la cité qu'il se sert du modèle de vie des Grecs d'alors pour illustrer son projet politique ? Il se peut qu'il se serve de la réalité culturelle et même politique de la Grèce pour fonder ses propos. Partant du principe que tous ne peuvent commander ni obéir à la fois et, conscient de l'inégalité qui régnait dans la cité, Aristote fait une analyse de l'oikos qui préfigure la gestion de la cité. La gestion familiale préfigure celle de la cité. Ainsi, les pouvoirs (magistral, politique et royal) entérinent les différents rapports entre le chef de la cité et ses membres. Il convient donc dans un État de droit qu'une autorité commande et que les autres obéissent. Toutefois, c'est à une fin bien déterminée que les deux parties interagissent : le bonheur des membres de la cité. C'est dire que chez Aristote, « le bien qu'il envisage est toujours le bonheur et un bonheur proprement humain ; c'est en outre un bien réalisable dans et par l'action ». Léon Robin, 1963, p. 100.

4 Femme et vertu dans la tradition africaine

Aristote fait une remarque pertinente sur la réalité démographique de la société grecque qui est plus que d'actualité. À l'en croire, « les femmes constituent la moitié de la population libre, et des enfants viennent les membres de la communauté politique. »1260b 18-19. Cette assertion aussi ancienne que grecque était depuis toujours africaine et continue de l'être. Cette supériorité numérique n'a été d'aucun atout pour la gent féminine. Cette dernière aurait pu, à la manière des dames de l'*Assemblée des femmes* d'Aristophane, se constituer en parti pour diriger le monde. Peut-être que ce temps viendra où les femmes vont se faire prévaloir pour participer au mieux à la gestion de nos nations. Y avait-il eu de femmes qui se soient illustrées dans la gestion de nos nations ? Par cette question, nous voudrions dans ce sous-point, dévoiler le rapport de la femme africaine à la quête de vertu.

Quand il s'est agi de défendre les honneurs de la cité, l'histoire retient que les amazones, reconnues pour leur bravoure, avaient joué un rôle très déterminant dans la libération des royaumes de Dahomey contre les agressions extérieures. Nous ne rappelons pas ici des exploits de leur conquête car nous percevons jusqu'aujourd'hui le retentissement de leur gloire. Toutefois, leur participation aux différentes batailles et libérations n'a point changé les donnes. Après les victoires, elles n'ont presque eu aucune opportunité pour gérer les affaires de la cité. Pourtant elles ont un potentiel inouï pour gérer les affaires publiques.

Par exemple en 1727 lors de la prise de Sahè par Agaja (au Dahomey actuel Bénin) qui se solda par la destitution de Houffon, les deux cents guerriers qui réussirent cette mission n'auraient pu y arriver sans la sagacité de Na Guézé (fille d'Agaja) qui, par des subterfuges, avait mis hors d'usage les armes de guerre de Houffon (époux et ennemi de son père). Cette ruse est une technique de guerre savamment mise en place grâce à la ténacité et à la tempérance qu'on reconnaît à la femme. En dehors de ce cas que nous citons, moult reines ont été impliquées dans des intrigues politiques. Cf *Histoire des femmes du sud-Bénin du XVII^{e} au XIX^{e} siècle.* Voici un cas typique où une femme accéda au pouvoir.

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

> À la mort de Huegbadja, le frère jumeau de Hangbé accéda au trône sous le nom d'Akaba. Or, conformément aux coutumes relatives aux jumeaux, Akaba ne pouvait régner sans sa sœur qui fut obligée de quitter son époux pour rejoindre la capitale. Elle se fit alors remplacer à Dokpa par sa jeune sœur Dédagbé. À son arrivée au palais, elle participa à la conduite des affaires du pays aux côtés de son jumeau. Si Le Hérissé reconnaît que Hangbé a partagé la royauté avec Akaba, il note qu'« elle n'exerça par contre aucun pouvoir. Elle passa toute sa vie dans le palais d'Alada-Vikpè, où elle écoutait ses chanteuses et ses tamtamiers célébrer les exploits et les vertus de son frère. » Arthur Vido et Marius Vido, 2015.

Malgré l'intelligence qu'on reconnaît à la femme, l'histoire a fait d'elle une créature diminuée car Hangbé eut accès au trône juste par un lien de gémellité. Ce moyen d'accession au pouvoir est triste et rabaissant. Ce qui confirme cette pratique est qu'elle est restée au trône comme un pantin, en n'exerçant aucun pouvoir et était réduite à écouter les suaves mélodies glorieuses des exploits de son frère. C'est certainement une vie d'ennui et de conformisme. Pour les victoires que ces amazones ont remportées, elles méritaient mieux que cela. C'est à croire que le rôle de la femme se limite exclusivement aux affaires domestiques. Elle a exercé un règne sans parole et sans autorité puisqu'il ne revenait pas à la femme, tant que les hommes sont là, de diriger. Cette attitude confirme l'essentiel de la philosophie d'Aristote selon laquelle la femme doit développer la vertu d'obéissance et l'homme celle de commandement. Comment en est-on arrivé là ? Les femmes africaines sont-elles essentiellement faites que pour obéir, ou sont-elles victimes de l'influence des religions ?

Les formes de résistance de certaines figures féminines à l'instar de Aline Sitoé Diatta à Cabrousse au sud du Sénégal prouvent que la femme peut prévoir par la pensée et donc diriger une nation. La figure d'Aline a marqué l'histoire politique de son village et par ricochet de son pays au point de conférer aux femmes un pouvoir mystique et culturel très important. Les religions encouragent l'obéissance et non l'esclavage. C'est pour un ordre et en vue d'un équilibre qu'il est nécessaire que quelqu'un commande et que l'autre obéisse.

Dans presque toutes les sociétés africaines, la femme est reléguée au second plan et condamnée à accomplir des tâches dites mineures mais d'une importance capitale pour la survie de l'humanité. Elle est l'épine dorsale de l'éducation des enfants. Or s'il est aisé de constater avec Aristote que « des enfants viennent les membres de la communauté politique »1260b 18-19, alors la femme joue l'excellent rôle sinon la noble action politique : l'éducation des enfants. Dans la pratique et surtout dans la société africaine, les hommes sont presque absents dans le processus éducatif de leur progéniture. Seules les femmes passent plus de temps avec les enfants. Ainsi, elles leur apprennent les règles de bonnes conduites ainsi que la nécessité à être des hommes vertueux.

Sans le dire et sans s'en enorgueillir, les femmes participent à la plus excellente action politique. Par ricochet, elles font de la politique à la base. Si l'excellence politique consiste à gouverner, et si gouverner c'est prévoir par la pensée, et si prévoir c'est

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

avoir la lucidité de discerner l'urgent, l'utile et l'essentiel, alors seules les femmes font la politique dans le vrai sens du terme. Elles commandent aux âmes les plus tendres qui sont appelées à être des citoyens. À travers les cas de figures qui se présentent dans leurs rapports avec les enfants, elles orientent leur âme à pratiquer les vertus cardinales. Une femme sait mieux que quiconque comment transmettre à l'enfant la maîtrise de soi, soit devant l'épreuve, soit devant les plaisirs du corps. Comment pourront-elles y arriver si elles ne possédaient pas la vertu de commandement ? Dans la gestion des affaires domestiques, les femmes ne commandent-elles pas ? Si elles commandent, il va sans dire qu'elles y arrivent en raison d'une disposition liée au commandement.

Nous voudrions parvenir à l'évidence que les femmes possèdent aussi la vertu de commandement. Et c'est d'ailleurs ce qui leur permet de garantir l'harmonie de l'oikos. La femme doit certes obéir à son époux. Toutefois, elle doit être à même de commander puisqu'elle a une autorité sur les enfants. C'est dire qu'elle doit aussi cultiver la vertu de commandement. Aussi, l'enfant qui plus tard est appelé à devenir citoyen doit pouvoir observer les cas de pratiques de commandement. C'est à cette condition qu'il sera aguerri pour mieux gérer la cité.

5 Conclusion

De principe, il ressort qu'il est bienséance, pour l'harmonie sociale, que quelqu'un commande et que l'autre obéisse. Aristote nous le démontre très clairement. Mieux, il hiérarchise les rapports des différentes couches sociales dans la gestion domestique. Cette stratification est censée organiser la vie domestique et par extension sociale. Aristote s'inspire de la réalité grecque pour instituer ce qui doit être. Au-delà de vérité principielle contenue dans le programme politique d'Aristote, il convient de retenir que les hommes, pour leur harmonie, doivent réciproquement cultiver les vertus de commandement et d'obéissance. Autrement, nous sommes enclins à un abus de pouvoir qui conduirait à maintenir sous le joug de l'esclavage ceux qui sont commandés. Les rapports de forces peuvent s'inverser sans compromettre l'harmonie sociale. Il faut donc conditionner la culture de la vertu au bon usage de la raison et bannir l'outrecuidance des hommes à vouloir instituer en règle la supériorité sans bornes de l'homme sur la femme.

Bibliographie

Aristote, 2014, *Œuvres complètes,* texte établi sous la direction de Pierre PELLEGRIN, Paris, Flammarion.

Aristophane, 2019, *L'Assemblée des femmes,* Paris Gallimard.

Arthur Vido et Marius Vido, 2015, *Histoire des femmes du sud du Bénin du XVIIe au XIXe siècle*, France, Edilivre.

Corneille pierre, 1999, *Le Cid*, Paris, Hachette.

Descartes René, 2000, *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion.

La Sainte Bible, Traduite sur les textes originaux hébreu et grec, Chicago, Louis second, 1910.

Pellegrin Pierre, 2007, *Dictionnaire d'Aristote*, Paris, Ellipses.

Robin Léon, 1963, *La morale antique, Paris, PUF.*

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026